

Préparer la publication de son application

Règles de publication

Applications externes

Les applications externes doivent être publiées sur App Store et/ou Google Play, **uniquement avec un compte éditeur officiel de la Compagnie.**

Le compte éditeur avec lequel est publié l'application doit **appartenir à l'entité juridique propriétaire de l'application** (un compte éditeur = une entité juridique). Se rattacher au compte éditeur existant ou en créer un le cas échéant.

Attention : Si l'application est développée par une agence externe à la Compagnie, celle-ci **ne devra pas être publiée sur leur compte éditeur**, mais bien avec un compte éditeur de la compagnie TotalEnergies.

- ▶ [Lien vers la console App Store](#)
- ▶ [Lien vers la console Google Play Store](#)

Applications internes

Les applications internes doivent être publiées sur le store interne de la Compagnie, **apps@work.**

Pour que l'application soit publiée sur ce store, il faut formaliser une demande sur ServiceNow.

- ▶ [Lien vers ServiceNow \(hubtotal.net\) | \[MOB\] Mercure - EMM Application Management](#)



Règles de nommage

Il existe 2 niveaux différents pour les applications externes :

- App de niveau 1 : Marque TotalEnergies
- App de niveau 2 : Marques stratégiques



Niveau 1

Nom de l'app :

- TotalEnergies Nom du service (sans tiret entre TotalEnergies et le nom du services). **Exemple : TotalEnergies Electricité&Gaz**

Descriptor*:

Nom du service. **Exemple : Elec & Gaz**



Niveau 2

Nom de l'app :

- Nom de la marque – TotalEnergies (avec un tiret pour séparer le nom de la marque et TotalEnergies). **Exemple : Wash - TotalEnergies**

Descriptor:

TotalEnergies.

Il n'existe qu'un niveau pour les applications internes. La règle de nommage ne varie pas en fonction de leur typologie.

- App de niveau 3 : Apps internes



Niveau 3

Nom de l'app :

- Nom concis représentatif de l'application. **Exemple : R&C News**

Descriptor:

Nom de l'app à nouveau. **Exemple : R&C News**

*Descriptor = nom qui s'affiche sous l'icone une fois l'app téléchargée sur le téléphone.